

Le présent défi est publié en vertu de l'appel de propositions lié au défi du PICC (EN578-DB1700).
Veuillez consulter le [document de l'invitation à soumissionner](#)

Nom du défi: Modernisation de blindage de bâtiment

Avis du défi : EN578-DB1705

Secteur prioritaire : volet militaire

Valeur du marché maximale : 1 000 000 \$

Responsable du défi : La Gendarmerie royale du Canada (GRC)

Contexte/Résumé

Les matériaux classiques des blindages de bâtiment sont souvent prohibitifs en raison de leur poids très élevé qui dépasse les valeurs limites de la structure, de leur forte épaisseur pour l'espace autorisé ou du fait qu'ils sont incompatibles sur le plan des dimensions ou du fini avec un environnement résidentiel. Ce défi a pour but d'identifier et d'évaluer des panneaux balistiques légers (« l'Innovation ») qui permettront de moderniser les pièces existantes des agents de la fonction publique afin qu'elles répondent aux niveaux de menace changeants.

Autres renseignements

L'objectif du présent défi pour l'unité de la Section des techniques de systèmes de blindage (STSB) de la GRC est de mettre à l'essai le rendement de l'Innovation aux fins de la modernisation des pièces (murs, planchers et plafonds) de bâtiments résidentiels et d'installations commerciales. **La résistance balistique et aux effractions du produit doit clairement constituer une amélioration par rapport à celle du matériel existant ultramoderne utilisé pour moderniser le blindage de bâtiments.**

Remarque : Les éléments de défi suivants seront évalués conformément au Formulaire de présentation des soumissions et à la grille d'évaluation.

L'Innovation devrait posséder les caractéristiques suivantes:

- Les panneaux balistiques doivent pouvoir se fixer les uns aux autres pour former une paroi continue recouvrant mur, plancher et plafond et pouvant être adaptée à diverses exigences en matière de formes ainsi qu'aux ouvertures de portes et de fenêtres.
- Les panneaux balistiques doivent être fabriqués en feuilles aux dimensions compatibles avec les exigences spatiales du bâtiment résidentiel existant (c.-à-d. : 4 pi x 8 pi, 4 pi x 4 pi, ou autres dimensions semblables, selon le poids des panneaux).
- Un niveau de protection échelonné nous intéresserait également, étant donné les divers types d'environnements qui sont envisagés.

L'Innovation doit posséder toutes les caractéristiques suivantes :

- L'installation doit être modernisée dans les pièces existantes moyennant des coûts de modification raisonnables. Étant donné que la GRC a rarement l'occasion de répondre à une telle exigence en matière de protection au moment de la construction, les pièces visées par les travaux ne comportent pas toutes un système de régulation de la température (de -40 °C à +40 °C, selon les emplacements géographiques).
- L'ajustement et le fini des panneaux doivent être raffinés au point de pouvoir être peints, assortis aux murs/plafonds adjacents et compatibles avec des matériaux de revêtement de sol classiques.

Toute Innovation possédant les caractéristiques suivantes sera rejetée d'emblée :

- La GRC n'acceptera aucune Innovation pour laquelle l'installation de panneaux balistiques est compliquée au point qu'elle ne peut être faite par un corps de métier doté d'outils à moteur courants.

Proposition

Les soumissionnaires doivent fournir dans leurs propositions les détails techniques de l'Innovation et expliquer comment elle satisfait aux objectifs ci-dessus. Vous pouvez accéder au formulaire électronique de présentation de la proposition dans [l'avis du défi](#).